

BULLETIN DE COMMANDE

| | Quantité | Prix unitaire TTC | Total |
|--|----------|-------------------|-------|
| Une reine en ses domaines : tome I - 1 : comptes domaniaux, des eaux et forêts et règlement du péage de Gournay. | | 35 € | |
| Frais de port par volume | | 5 € | |
| TOTAL | | | |

PAIEMENT PAR CHÈQUE au nom des AMIS DU VIEUX CHÂTEAU DE BRIE
(en euros uniquement)

NOM :

RUE :

VILLE :

CODE POSTAL :

PAYS :

TEL :

Courriel :

Adresser le bon de commande accompagné du chèque de paiement aux :
Amis du Vieux Château - Centre d'Interprétation du Patrimoine
1, rue du Château 77170 Brie-Comte-Robert
01.64.05.63.31 - contact@amisduvieuxchateau.org -
<http://www.amisduvieuxchateau.org>

UNE REINE EN SES DOMAINES

JEANNE D'ÉVREUX ET LES CHÂTELLENIES DE
BRIE-COMTE-ROBERT, LA QUEUE-EN-BRIE
ET GOURNAY-SUR-MARNE



ASPECTS DE L'ÉCONOMIE
SEIGNEURIALE

1^{er} VOLUME : COMPTES

Comptes domaniaux (1328-1336 et 1363-1364)

Compte des eaux et forêts (1347-1348)

Règlement du péage de Gournay (1344)

édités par Jérôme AYMARD

Les Amis du Vieux Château de Brie-Comte-Robert





Jeanne d'Évreux, veuve de Charles IV le Bel, est surtout connue pour son brillant mécénat, dont le *Livre d'Heures* de Jean Pucelle ou la *Vierge à l'Enfant* du Louvre sont les magnifiques témoins. Son rôle politique, en plein cœur de la Guerre de Cent ans commence à être réévalué et les dernières recherches révèlent une femme à la forte personnalité, capable de jouer

un rôle diplomatique majeur entre Valois et Évreux-Navarre.

Cette reine atypique tint en propre de 1328 à 1371 les châtelainies de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), La Queue-en-Brie (Val-de-Marne) et Gournay-sur-Marne (Seine-Saint-Denis). Seigneur et suzerain scrupuleux, elle améliora la gestion de son domaine et l'augmenta notablement par une politique avisée d'acquisitions et d'échanges ainsi que par un exercice minutieux des prérogatives féodales et seigneuriales.

De cette période faste nous est resté un intéressant corpus documentaire de comptes, censiers et registres féodaux. La publication des documents relatifs à cette période commence par l'édition des comptes domaniaux de 1328 à 1336 et 1363-1364, suivis par le compte des eaux et forêts pour l'an 1348 et du règlement du péage de Gournay-sur-Marne rédigé en 1344. Ce fort volume de presque 300 pages présente l'intégralité de ces documents édités selon les normes scientifiques, avec un appareil critique, enrichis d'une cartographie soignée et d'outils de recherche variés.

Extrait d'une page des comptes domaniaux. Le texte est édité in extenso dans une mise en page aérée et avec un appareil critique soigné.

[COMPTE DES RECETTES ET DÉPENSES DU 2 FÉVRIER 1330 AU 1^{er} FÉVRIER 1331]

[fol. 115 r.]

C'EST LE COMPTE OUDART DE LAIGNY, RECEVEUR MADAME LA ROYNE JEHANNE, ROINE DE FRANCE ET DE NAVARRE, DE LA VALUE ET ÉMOLUMENZ DE LA TERRE DE BRAYE CONTE ROBERT, RENDU POUR L'AN FENI A LA CHANDELEUR CCCXXXI EXCLUS.

ET APRÈS S'ENSUIT LE COMPTE DES ÉMOLUMENZ ET REVENUS DE LA TERRE DE GOURNAY SEUR MARNE, NOVELLEMENT VENUE EN LA MAIN DE MADAME PAR TITRE D'ACHAT ET DE CONQUEST¹, HÉRITABLEMENT A TOUZ JOURS. C'EST ASSAVOIR DES ENVIRONS LE XXVI^e JOUR DOU MOIS DE MARS L'AN CCCXXX, AVANT PASQUES, JUQUES AU TERME DE LA CHANDELEUR CCCXXXI INCLUS.

RECEPTE A BRAYE

51. De la value des fours de Braye que Jehan le Vannier et Jehan Gale ont tenus par 2 ans feniz a la Saint Jehan Baptiste CCCXXXI, pour la somme de 110 £ p. par an. Pour le secont tiers du secont an, au terme de la Chandeleur CCCXXX, et pour le darrenier tiers d'icelui secont an, au terme de l'Ascension CCCXXXI. Pour ces 2 termes 73 £ 6 s. 8 d. p.

Et tout ce qui s'ensuit a paris.

52. De la value des diz fours admoissonnez de novel au dit Jehan le Vannier, de la dite Saint Jehan CCCXXXI, juques a 3 ans, pour la somme de 92 £ 10 s. p. par an. Pour le premier tiers de ce premier an, au terme de la Touz Sains CCCXXXI 30 £ 16 s. 8 d.

53. De la value des tonlius, estalages et pressouer d'illeuc, que Raoul Barat a tenu par 2 ans feniz a la St Jehan Baptiste CCCXXXI, a ferme pour la somme de 115 £ p. par an. Pour le secont tiers du secont an, au terme de la Chandeleur CCCXXX, et pour le darrenier tiers d'icelui secont an au terme de l'Ascension CCCXXXI. Pour ces 2 termes 76 £ 13 s. 4 d.

¹ Jeanne d'Evreux acheta Gournay-sur-Marne à Marguerite de Meulan et Jean de Rouvray, son époux, le 26 mars 1331 (n. st.) : AN S 2351^B, n°21.